

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – N°10 - Novembre 2003

Apprentissage

Insertion plus difficile

Contrairement au discours du MEDEF, l'apprentissage n'est pas la voie royale vers l'emploi. C'est ce que montre l'enquête du ministère de l'Education nationale sur l'insertion des apprentis ayant quitté leur centre de formation (CFA). Entre février 2001 et février 2002, la part de ceux ayant trouvé un emploi non aidé sept mois après leur sortie de CFA est passée de 71% à 69% au plan national.

En Picardie, sur cette période, la proportion est tombée de 69,4% à 64,8% ! Cela situe notre région au 16ème rang national. De plus, l'emploi trouvé est souvent précaire car, sur ces 64,8%, seuls 60% ont un contrat à durée déterminée. Ainsi, non seulement, l'insertion par l'apprentissage est, en Picardie, plus mauvaise qu'au plan national, mais elle se dégrade plus vite dès que l'emploi se détériore.

Cela est particulièrement net pour ceux ayant obtenu leur CAP ou BEP par apprentissage, dont l'obtention d'un emploi est passée de 74 à 67%. Il est vrai que nombre d'entreprises prennent régulièrement des apprentis sans les embaucher après.

Le chiffre du mois

+3,3%. C'est la progression par rapport à 1999 de la CGT en Picardie lors des élections aux comités d'entreprise de 2001. Elle recueille 27,5% des suffrages exprimés. Cela permet au syndicat de devenir majoritaire devant les listes de non-syndiqués (24,2%, soit -4,4%). Ces élections ont été aussi marquées par une stagnation ou un recul de la CFTC, CGC et FO et un léger progrès de la CFDT. Au plan national, la hausse de la CGT est de 1,1% par rapport à 1999, soit 22,6% des voix.

Démographie

Vers des déséquilibres accrus

La population de la Picardie devrait s'accroître de 6% d'ici 2030 et approcher les deux millions d'habitants (environ 1.970.000). C'est ce qui ressort des projections démographiques de l'INSEE, si le nombre d'enfants par femme picarde actuel (environ 2) se maintient, les soldes de départs et arrivées définitifs de la région (solde migratoire) restent proches de la moyenne annuelle observée entre 1982 et 1999 et les gains d'espérance de vie (3 mois par an) perdurent.

Cette augmentation d'un peu plus de 100.000 habitants permettrait à la Picardie de conserver son rang de 12ème région française, même si son rythme de croissance (+6%) serait inférieur au rythme national (+9%). Elle resterait la 5ème région la plus jeune de France.

La situation sera moins favorable si le solde migratoire futur est à l'image de ce qui s'est passé entre 1990 et 1999 et non entre 1982 et 1999. En effet, les années 90 ont vu ce solde devenir négatif. De région attractive, notamment par rapport à la région parisienne, la Picardie est devenue déficitaire. Aussi, dans ce cas, la croissance démographique ne sera plus, d'ici 2030, que de 64.500 habitants (+3,4% sur la période). Les évolutions départementales seront alors très disparates : l'Oise gagnera 80.500 habitants (+9,5%), la Somme 18.500 (+3,2%), mais l'Aisne en perdra 34.500 (-6,5%). Autre effet de cette tendance : la Picardie sera, du point de vue démographique et économique, déséquilibrée. D'un côté, on aurait l'Aisne en perte de vitesse accrue, de l'autre l'Oise qui, même sans le dynamisme d'antan, regrouperait la moitié de la population picarde, et la Somme qui se résumerait à une agglomération d'Amiens élargie.

On voit bien qu'avec une telle situation, la désertification de pans entiers de la Picardie va s'accroître et la composition actuelle de la Région risque d'exploser. Aussi, l'avenir de la Picardie nécessite d'inverser cette tendance. Cela passe d'abord par un réel effort de l'Etat envers la Picardie. En effet, d'autres régions, telle la Bretagne, ont connu autrefois des situations comparables à celle de notre région dont elles ont pu se sortir. Ce sont les investissements en matière d'infrastructures et le soutien à l'économie locale par l'implantation de filières entières qui ont permis de combler le retard. En Picardie, on constate les retards, mais ils s'accumulent au fil du temps, faute notamment de responsables de région ou de départements et de ministres d'envergure.

Il faut ensuite maintenir tout ce qui permet à la Picardie d'exister : ses services publics de proximité (ruraux et urbains), un tissu économique viable et pourtant sacrifié par le patronat local faute de compétences et d'ambitions qui préfère même encourager les délocalisations de ses entreprises !

Enfin, il est urgent de rééquilibrer le nord de la région, sous peine de transformer la Picardie en une terre qui, malgré son nombreux patrimoine naturel et historique, n'attirerait plus grand monde !

Hausse du gazole
**Plus de conséquences
pour les Picards**

Le gouvernement a choisi d'augmenter le gazole pour combler les déficits publics, résultats de ses erreurs économiques, et pour avoir de l'argent rapidement tout en épargnant les plus riches. Cela signifie aussi que les Picards seront, en moyenne, plus pénalisés par ce supplément d'impôt que le reste des Français. En effet, en 2001, le gazole représentait 69% des carburants consommés en Picardie (65% au plan national), contre 35% (31% au plan national) en 1980. Il est vrai que la consommation de ce carburant s'est accrue de 189% en Picardie entre 1980 et 2001. Cela représente 3,3% de la consommation nationale, soit plus que le poids économique moyen de la Picardie (autour de 3%). Dans le même temps, la consommation d'essence a diminué de 29% depuis 1980 dans la région.



Enseignement supérieur
**Des artistes à l'étroit, des
Kabyles en quête de liberté**

La rentrée universitaire a été marquée par une légère progression des effectifs de l'Université de Picardie (UPJV). La hausse a été importante dans certaines spécialités comme les Sports ou les Arts. Conséquence pour ce dernier domaine : les nouveaux locaux, à peine inaugurés, sont déjà saturés ! Autre élément à retenir de cette rentrée : l'arrivée de dizaines d'étudiants algériens d'origine kabyle à l'UPJV, notamment en 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Ces inscriptions sont pour eux un moyen de fuir la répression qui touche leur peuple. Ils ont besoin de notre soutien d'autant que la Préfecture de la Somme semble chercher à freiner cette arrivée. Enfin, on observe une hausse des étudiants inscrits à l'Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens. La principale raison de cette évolution est l'augmentation des étudiants d'origine picarde dont les études sont subventionnées pour moitié par le Conseil régional.

Difficultés de recrutement des entreprises
Du mythe à la réalité

Une des raisons des problèmes de la Picardie serait la difficulté des chefs d'entreprise à trouver de la main d'œuvre qualifiée en Picardie.

Pourtant, l'examen des faits tempère cette affirmation. D'une part, on observe que les chefs d'entreprise du Nord-Pas-de-Calais, où le niveau de qualification est voisin de celui de notre région, ressentent beaucoup moins ce phénomène. Il est tout aussi étonnant que les cadres formés en Picardie " fuient " la région, estimant avoir peu de débouchés. De plus, on peut douter de la réelle volonté des patrons picards d'avoir une main d'œuvre qualifiée quand leurs représentants du MEDEF déclarent aux médias qu'il faut préparer les entreprises picardes à délocaliser ! Une telle attitude vise plus à trouver les coûts salariaux les plus bas possibles qu'un niveau de qualification plus élevé !

C'est cette logique qui conduit les salariés picards à aller en région parisienne. Puisqu'on ne veut pas les payer et créer les emplois nécessaires, ces salariés vont en Ile-de-France où ils trouvent à la fois un travail et un salaire à la hauteur de leurs capacités. En changeant de région, ils peuvent, pour un même type d'emploi, gagner en moyenne 25% de plus ! Pour cela, ils n'hésitent à faire de longs parcours, le travailleur picard étant d'ailleurs celui qui, en France, accomplit en moyenne la plus grande distance entre son domicile et son lieu de travail : 20,4 kms, soit 5 kms de plus que la moyenne nationale. Ce chiffre infirme aussi un autre mythe véhiculé par les patrons de la région : le Picard ne serait pas mobile... sauf que tout prouve le contraire surtout quand, à la clé, on reconnaît sa valeur !

Cette mobilité importante traduit ainsi l'insuffisance des emplois et le manque de reconnaissance de ceux existant dans la région. Cette insuffisance concerne aussi bien les emplois qualifiés que non qualifiés. Aussi, la priorité des prochaines années doit être la création d'emplois en Picardie ! Car un fort besoin existe : d'ici 2015, la population active (salariés, non salariés et chômeurs) ne va pas diminuer en raison du recul de l'âge de la retraite. Elle restera, comme aujourd'hui, voisine de 840.000 personnes. Autrement dit, la main d'œuvre, le savoir-faire et l'expérience seront là. Reste à savoir si la volonté de les utiliser et mettre en valeur existera...

Environnement : la région « verte » a des progrès à faire

L'image de région verte que revendique la Picardie n'empêche pas que beaucoup de choses restent à faire dans le domaine de l'environnement. En matière agricole d'abord, la quantité d'azote utilisé par hectare reste supérieure à la moyenne nationale, même si elle a été réduite.

L'autre grand problème de la Picardie est celui du traitement des déchets. La loi prévoit que, depuis un an, les installations de déchets par stockage ne devraient accueillir que des déchets ultimes. Mais, fin 2000, la part des déchets mis en décharge était encore en Picardie de 80%, soit la plus forte de France. On prévoit même que les décharges de l'Oise arriveront à saturation d'ici 2 ans et celles de l'Aisne d'ici 4 ans ! De ce fait, la valorisation des déchets est faible, tant par le tri que par la transformation en énergie, deux domaines où la Picardie occupe le dernier rang national.

Le dernier point marquant est l'incidence de l'activité économique picarde sur l'environnement. Ainsi, la consommation d'énergie par habitant est un peu plus importante qu'au plan national (353 tonnes équivalent-pétrole contre 335 pour 100 habitants) et la baisse de consommation d'énergie est aussi moins rapide (7% de 1998 à 2002 contre 8%). De même, on compte dans la région 68 sites de type Seveso II, dont 31 à hauts risques. Ce bilan montre qu'en Picardie, l'environnement reste donc une source d'emplois et d'investissements à développer.